



CHOISIR DES INDICATEURS PERTINENTS ET MOBILISATEURS



Source : Annie-Ève Dumontier - Arrondissement du Sud-Ouest de Montréal.

Les actions visant à réduire les émissions de GES doivent être accompagnées d'indicateurs permettant d'en assurer le suivi et d'en évaluer l'efficacité. Certains indicateurs sont également susceptibles de faciliter la communication sur les objectifs poursuivis et sur les cibles fixées pour mobiliser les parties prenantes. Le choix des indicateurs s'avère particulièrement stratégique.

À la recherche du bon indicateur

Il existe une multitude d'indicateurs liés aux actions de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et chaque municipalité peut les choisir en fonction de ses spécificités. Pour rester pertinents tout au long de la démarche, les indicateurs doivent être :

- ▶ **déterminés** dès le début, puis ajustés et complétés au besoin ;
- ▶ **simples, facilement compréhensibles, positifs et évocateurs** pour contribuer à mobiliser les parties prenantes, à favoriser l'engagement dans l'action et à faciliter l'appropriation, par les élus et la population, des cibles associées ;
- ▶ **mesurables** et appuyés sur des données qui sont collectées régulièrement ;
- ▶ **assortis de cibles temporellement définies** pour faciliter et rendre efficace le suivi des actions ;
- ▶ **adaptés aux enjeux spécifiques de la municipalité** et permettant de mesurer l'atteinte des objectifs qu'elle s'est fixés, tant en matière de réduction des émissions de GES que du point de vue des cobénéfices attendus sur les plans social, économique, environnemental et territorial.

DÉFINITION

- ▶ **Indicateur** : variable qui permet d'évaluer la situation actuelle et de suivre les changements au fil du temps.

Vivre en Ville, d'après Partnership on transparency in the Paris Agreement¹.

Les différents types d'indicateurs

- **Les indicateurs de résultats**
Ils mesurent non seulement les émissions de GES elles-mêmes, mais aussi les bénéfices complémentaires des interventions visant leur réduction.
- **Les indicateurs de moyens**
Ils mesurent les ressources dédiées (humaines, financières, techniques ou autres).
- **Les indicateurs de réalisation et de progression**
Ils mesurent l'accomplissement des actions et le chemin parcouru par rapport aux étapes prévues.
- **Les indicateurs de contexte**
En complément des indicateurs précédents, ils contrôlent l'évolution de variables externes notamment pour s'assurer que ce sont bien les actions mises en place qui expliquent les résultats (p. ex. une récession économique ou une pandémie pourraient influencer les profils de déplacement).

Optimiser l'utilisation des indicateurs dans une démarche de réduction de GES

Le plan d'action climatique a un indicateur tout désigné : les émissions de GES, mesurées en tonnes équivalent CO₂. Cet indicateur peut toutefois demeurer abstrait et flou dans l'esprit du grand public et des décideurs. En le complétant par des indicateurs plus évocateurs, la municipalité peut renforcer la mobilisation de la population autour de son plan et des actions identifiées.

NIVEAU 1

ILLUSTRER LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Une première approche consiste à compléter l'indicateur d'émissions, chiffrés en tonnes de CO₂, avec un équivalent plus facile à se représenter. Il s'agit de donner un ordre de grandeur pour faciliter l'appropriation collective des objectifs.

P. ex. nombre d'automobiles de moins ou réduction du kilométrage parcouru en nombre d'allers-retours Québec-Montréal.

NIVEAU 2

CHOISIR DES INDICATEURS MESURANT LES BÉNÉFICES CONCRETS POUR LES CITOYENS

Cette approche consiste à concentrer la communication non pas sur l'impact carbone des actions, mais sur leurs bénéfices complémentaires.

P. ex. nombre d'heures de service de transport en commun ; mètres linéaires ajoutés de trottoirs et de pistes cyclables.

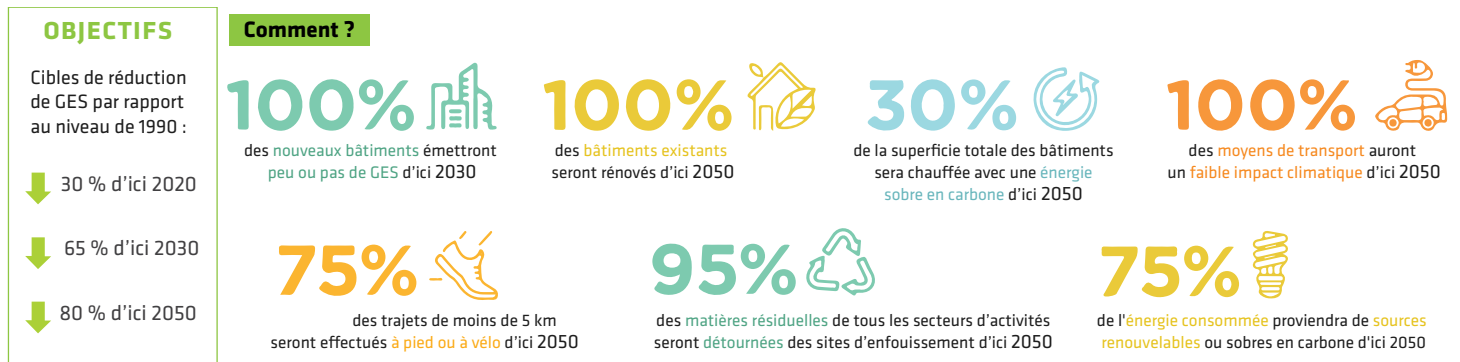
NIVEAU 3

METTRE LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS AU SERVICE D'UN PROJET DE SOCIÉTÉ

Cette approche consiste à aborder les changements climatiques comme une occasion de transformer la collectivité en profondeur. Cette transformation devrait pouvoir se résumer en moins de dix cibles, désirables et fédératrices, que les citoyens et les élus peuvent s'approprier. Bien que ce soit elle qui guide le choix des cibles, la réduction des émissions de GES est alors évaluée, dans le détail, au profit d'un public averti seulement et présentée par ailleurs comme un des résultats positifs de la démarche.

P. ex. à Toronto, choix de sept cibles portant sur les bâtiments, la mobilité, les matières résiduelles et les sources d'énergie.

Sept cibles pour Toronto



Sources : Vivre en Ville, d'après City of Toronto² (traduction libre).

La Ville de Toronto s'est fixé un engagement progressif de réduction des émissions de GES que sept cibles, si elles sont atteintes, permettront de respecter. Ces cibles sont ensuite détaillées en indicateurs plus précis, qui correspondent, pour plusieurs, à des émissions de GES et dont la mesure est comparée à la mesure de référence, en 2016.

Pourquoi miser sur des actions qui ont de multiples retombées ?

Plusieurs experts constatent que les actions qui ont la plus grande portée à long terme sont celles qui ont des effets collatéraux positifs dans d'autres domaines que celui de la réduction des émissions de GES. Par exemple, la réduction de l'usage de l'automobile libère de l'espace, notamment pour le verdissement, et réduit la sédentarité, qui a des conséquences néfastes sur la santé publique.

Mettre l'accent sur les retombées positives des actions contribue à les rendre plus consensuelles et mobilisatrices. On met ainsi en évidence que l'effort de lutte contre les changements climatiques apporte des solutions concrètes et efficaces à d'autres problèmes reconnus.

Choisir des indicateurs

Les plans d'action climatique sont généralement structurés par champs d'action auxquels sont associés des indicateurs thématiques. Pour limiter les effets de silo, il est essentiel d'identifier aussi des indicateurs de nature transversale qui facilitent l'établissement de priorités dans la mise en œuvre des actions et la reddition de comptes à la population. Le choix des indicateurs repose évidemment sur les enjeux propres au territoire et sur les actions entreprises, mais aussi sur les sources de données disponibles pour les mesurer. En voici quelques exemples.



CHAMPS TRANSVERSAUX – TERRITOIRE, ÉQUITÉ, ÉNERGIE

- ▶ Modifications réglementaires pour favoriser la densification dans le périmètre d'urbanisation (nombre d'articles modifiés) **MOYEN**
- ▶ Augmentation du nombre de ménages résidant dans un milieu sobre en carbone (voir **Fiche B1**), ou dans un quartier complet, ou encore à distance de marche d'une école (%) **PROGRESSION**
- ▶ Territoire à l'abri des principaux aléas climatiques tels que les inondations, les tempêtes ou les canicules (ha) **RÉSULTAT**
- ▶ Ménages vulnérables pour qui les actions du plan ont des répercussions positives (nombre) **RÉSULTAT**
- ▶ Consommation d'énergie et de carburants renouvelables (%) **RÉSULTAT**



BÂTIMENT

- ▶ Aides financières accordées pour l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments résidentiels, commerciaux et institutionnels (\$) **MOYEN**
- ▶ Permis de rénovation émis (nombre) **RÉALISATION**
- ▶ Bâtiments commerciaux, industriels et institutionnels alimentés en énergie renouvelable dans le parc immobilier (%) **RÉSULTAT**



MOBILITÉ

- ▶ Budget consacré à l'aménagement de trottoirs ou de pistes cyclables ou à la société de transport en commun (\$) **MOYEN**
- ▶ Linéaire de rues réaménagées pour favoriser les modes actifs (mètres) **RÉALISATION**
- ▶ Parts modales des transports en commun et actifs (%) **RÉSULTAT**
- ▶ Dépenses brutes des ménages allouées au transport (\$) **RÉSULTAT**



ÉCOSYSTÈMES

- ▶ Arbres plantés ou distribués pour accroître la canopée urbaine (nombre) **MOYEN**
- ▶ Espaces naturels restaurés ou améliorés (ha) **RÉALISATION**
- ▶ Territoire habité situé à moins de cinq minutes de marche d'un espace vert (% du territoire dans le périmètre d'urbanisation ou % de la population) **RÉSULTAT**



MATIÈRES RÉSIDUELLES

- ▶ Employés ou contrats dédiés à la progression de la valorisation des déchets résidentiels (nombre équivalent temps-plein/\$) **MOYEN**
- ▶ Réduction du nombre de tonnes de matières résiduelles enfouies ou incinérées (%) **PROGRESSION**
- ▶ Résidus de construction, de rénovation et de démolition recyclés (%) **RÉSULTAT**



IMPLICATION DE LA COLLECTIVITÉ

- ▶ Interventions de sensibilisation sur les émissions de GES dans les écoles (nombre d'enfants rejoints) **MOYEN**
- ▶ Citoyens engagés: qui assistent aux activités municipales en lien avec l'environnement, qui bénéficient de subventions liées à l'adoption du zéro déchet, à la récupération d'eau de pluie, etc. (nombre) **RÉALISATION**
- ▶ Entreprises vertes certifiées (nombre) **RÉSULTAT**



SAN FRANCISCO, des indicateurs pour mobiliser la collectivité

Inviter les citoyens à faire leur part en leur fixant des cibles claires

SAN FRANCISCO CLIMATE ACTION

0



Zéro déchet

N'envoyez rien
aux sites
d'enfouissement

80



80% Mobilité durable

Effectuez 80% de vos
déplacements en bus,
à pied ou à vélo

100



100% Énergie renouvelable

Choisissez des sources
d'énergie renouvelable

NATURE



Enracinement

Protégez et régénérez
nos écosystèmes pour
séquestrer le carbone

Sources : Vivre en Ville, d'après City of San Francisco³ (traduction libre).

La *San Francisco Climate Action Strategy* fixe quatre grands objectifs qui requièrent des changements de pratiques de la part des citoyens et des organisations³. La cible intermédiaire – qui visait que, en 2017, 50% des trajets se fassent à pied, à vélo ou en transport en commun – a été atteinte. San Francisco planche maintenant sur la deuxième étape : 80% d'ici 2030.

Rendre des comptes aux citoyens sur la démarche

Les indicateurs facilitent également la communication sur la progression des actions mises en place et sur les résultats obtenus, qui peuvent être schématisés pour en augmenter la portée.



Transport en commun

750 000 trajets effectués
par jour de semaine



82 000 trajets effectués à vélo chaque jour,
+196 % par rapport à 2006



612 bâtiments sont certifiés LEED
(soit 41,48 millions de m²); parmi eux,
25 % sont des bâtiments municipaux

Nos autobus sont alimentés
à 100 % de biodiésel



Tous nos autobus seront
à 100% électriques

Biodiversité et foresterie urbaine



Une résolution de 2018 reconnaît la biodiversité
comme une priorité à l'échelle de la ville



Un plan de foresterie urbaine
a été adopté en 2015

Sources : Vivre en Ville, d'après City of San Francisco⁴ (traduction libre).

Références

(1) Partnership on Transparency in the Paris Agreement, 2018 | (2) City of Toronto, 2019 | (3) City of San Francisco, 2013 | (4) City of San Francisco, 2019



Autres fiches, références complètes et ressources :
municipalitesamiesduclimat.com